

COUR SPECIALE DES AFFAIRES FONCIERES

REPUBLIQUE DU BENIN

COMPTE RENDU D'AUDIENCE

Composition

Président : Gbèdodé Jules Rogatien
GLAGLADJI

Assesseurs : Parfait Babatoundé ADOUN ET
Ablawa Nadège NASSARA

Greffier : Sinimbou Malick OLOU

JURIDICTION: PREMIERE INSTANCE

DATE: 13 NOVEMBRE 2025

MATIERE: CIVILE

SALLE: OUANILO BEHANZIN (1ER
ÉTAGE/CÔTÉ SUD)

FORMATION: DPF 1, Audience de conciliation et de
jugement

HEURE: 09:00

NUMERO D'ORDRE	REFERENCES DU DOSSIER	PARTIES A L'INSTANCE			OBJET DE LA DEMANDE	MOTIF DE L'AJOURNEMENT
		DEMANDEUR(S)	DEFENDEUR(S)	INTERVENANT(S)		
AFFAIRES EN DELIBERE						
1.	COT_CSAF/CPI/RG/2023/3621	SUCCESSION DE FEU JUNIOR JÉRÔME AFFEDJOU AFFEDJOU Jean Hospice	DA SILVA Joël		Revendication	Délibéré : 04 décembre 2025
AFFAIRES ANCIENNES						

NUMERO D'ORDRE	REFERENCES DU DOSSIER	PARTIES A L'INSTANCE			OBJET DE LA DEMANDE	MOTIF DE L'AJOURNEMENT
		DEMANDEUR(S)	DEFENDEUR(S)	INTERVENANT(S)		
1.	COT_CSAF/CPI/RG/2023/0007	SYARAT Joachim	HONFO Gabriel		Confirmation	Renvoi : 27 novembre 2025 pour Renvoi - Date du 27-11-2025 DPF 1 Audience de conciliation et de jugement Motif : PARFAIRE LA COMMUNICATION DES DEUX PIECES PAR Me DIDE A Me HOUNKPATIN LA SCPA BB ET Me BEHANZIN ET AUX HERITIERS DOSSOU YOVO SEKODJINA ET POUR MEME MOTIFS EXCEPTES LES DEUX PIECES PRODUITES CE JOUR PAR Me DIDE
2.	COT_CSAF/CPI/RG/2023/1458	CAKPO Robert CAKPO Sènou François	ANATO Innocent ANATO Christian		Confirmation	Renvoi : 27 novembre 2025 pour Renvoi - Date du 27-11-2025 DPF 1 Audience de conciliation et de jugement Motif : LES REPLIQUES EVENTUELLES DE LA SCPA POGNON ET ASSOCIE ET POUR COMMUNICATION PAR Me FADE DE SES CONCLUSIONS RECAPITULATIVES A L'INTERVENANT FORCE AGOSSOU
3.	COT_CSAF/CPI/RG/2023/3715	ABOUKI Mamadou	LAWANI Adio		Confirmation	Renvoi Ferme : 20 novembre 2025 pour Renvoi Ferme - Date du 20-11- 2025 DPF 1 Audience de conciliation et de jugement Motif : A LA DEMANDE DE MAITRTE AKOHA SUBSTITUE PAR Me GNONHOUE POUR SES PBSERVATIONS RELATIVEMENTY A LA REPONSE DE L'ANDF ET POUR UNE CONTRE EXPERTISE EVENTUELLE
4.	COT_CSAF/CPI/RG/2023/4690	HÉRITIERS DE FEU ROCH DAVID	OROUNLA Alain Sourou		Confirmation	Renvoi : 18 décembre 2025 pour Renvoi - Date du 18-12-2025 DPF 1 Audience de conciliation et de jugement Motif : MEME MOTIFS QUE CEUX DU 21 OCTOBRE 2025

Stat :	Dossiers au rôle : 5	Affaires en délibéré : 1	Affaires anciennes : 4	Affaires nouvelles : 0		
--------	----------------------	--------------------------	------------------------	------------------------	--	--

Fait à Cotonou, le 13 novembre 2025
 Maître OLOU Sinimbou Malick
Greffier

